



Lou Liame

Le lien de Saint Pierre

Octobre 2025

N° 34

Éditorial



" Le Seigneur t'annonce qu'il te fera lui-même une maison " ...

Cette phrase que le Seigneur charge le prophète Nathan de répéter au roi David, dans le deuxième livre de Samuel (2 Sm 7,11), alors que le roi prétendait lui construire une maison me trotte dans la tête et dans le cœur à mesure que notre future salle paroissiale sort de terre.

Vous l'avez constaté, chers amis, ces dernières semaines, les progrès de **la reconstruction de notre bastidon** sont assez spectaculaires. Après les années d'études et de labeur caché, après les mois de démolition, puis de terrassement, puis de fondations creusées et coulées, voici en quelques jours les volumes et la toiture de notre future maison commune qui apparaissent sous les mains expertes des charpentiers. Très vite, les portes et fenêtres, l'isolation, les placos, la plomberie, les carrelages et l'électricité vont arriver. Nous nous réjouissons de pouvoir très bientôt bénir et utiliser cet outil pastoral et missionnaire au service de l'Evangile. Un peu d'imagination, et nous entendons déjà les échos des joyeux repas paroissiaux, des rencontres du catéchuménat ou de l'aumônerie, les enfants du catéchisme, les soirées ciné ou les diffusions des matchs animés, les répétitions musicales, ou les préparations des veillées de Noël, les conférences de formation chrétienne ou les repas de baptêmes... et tant d'autres choses que nous pourrions inventer et développer pour le bien des Simianais. La foi, la charité et l'espérance rendent créatifs !

Et pourtant, qui construit vraiment ? Assurément, nous nous donnons beaucoup de peine ; artisans et corps de métier, conseil paroissial, commission immobilière paroissiale et diocésaine, bénévoles, architecte, curé, tous travaillent d'arrache-pied. Et tous, nous nous cotisons pour apporter les fonds nécessaires par le biais de la souscription à laquelle nous sommes tous appelés à participer, sans parler de toutes les actions ponctuelles ou durables, comme l'opération Cana, les buvettes ou tant d'autres choses pour lesquels beaucoup se retroussent les manches. Mais, au fond, n'est-ce pas le Seigneur d'abord qui construit ?

Il suffit de voir la si belle rentrée paroissiale que nous venons de vivre, pour le constater. **Que le Seigneur fait des merveilles !** Après le pèlerinage de Saint Germain qui a connu un record d'affluence, les débuts très encourageants du catéchisme du dimanche matin, ou l'aumônerie et toute sa ferveur, le lancement d'une nouvelle année de catéchuménat où tant d'adultes choisissent de répondre à la soif de Dieu qui leur brûle le cœur, nous sommes dans l'action de grâce. C'est vraiment le Seigneur qui construit notre famille paroissiale, qui nous rend solides, qui est la pierre d'angle de notre existence. Qu'il est bon de le goûter ensemble !

Saint Paul nous dira que « *tous ont bu... à un rocher spirituel qui les accompagnait, et ce rocher c'était le Christ* » (1 Co 10, 4). Et, comme une conséquence de cela, Saint Pierre dira aussi à chacun de nous : « *Vous aussi, comme pierres vivantes, entrez dans la construction de la demeure spirituelle, pour devenir le sacerdoce saint et présenter des sacrifices spirituels, agréables à Dieu, par Jésus-Christ.* » (1 P 2,5)

Alors, pour alimenter cette vie de Dieu qui coule en nous, pour Le prendre vraiment au sérieux en cette année jubilaire si particulière, je vous invite à **deux événements** particuliers :

- Tout d'abord, très bientôt, les **18 et 19 octobre**, le grand **pèlerinage d'octobre aux Saintes Maries de la Mer**, avec la si émouvante descente et remontée des saintes châsses, la **messe pontificale dans les arènes** le dimanche matin, la procession à la mer, etc. Dans la tradition provençale, venons à la source de l'Evangile en Provence.
- Ensuite, pour toutes les paroisses de notre doyenné, nous sommes attendus à **Notre Dame de la Garde** pour la journée du **samedi 15 novembre**. Ce sera notre **pèlerinage jubilaire** paroissial, à l'ombre de la Bonne Mère qui nous y attend avec le recteur et l'équipe des chapelains. Réservez tout particulièrement cette date ! Bientôt des infos sur le programme définitif de cette journée vous seront communiquées.
- Enfin, nous aimerions proposer un **pèlerinage paroissial** de quelques jours à **Paray le Monial**, la cité du Sacré-Cœur au cœur de la Bourgogne, et à **Ars**, le village de Saint Jean-Marie Vianney (dont nous bénirons bientôt une nouvelle statue pour notre église). Nous ne sommes pas encore en mesure de confirmer formellement ce pèlerinage au moment où paraît ce journal, mais nous avons bon espoir. Réservez déjà du 23 au 27 février 2026... au cas où !

Bâtissons notre maison sur le roc, sur Jésus, et nous construirons du solide !

Votre curé, abbé Bastien Romera

La reconstruction de l'église Saint Pierre

Épisode 3

Nous avons présenté, dans *Lou Liame* n° 33 de l'été 2025, les personnes qui, au moment où il fut question de reconstruire, à la fin du XVIII^{ème} siècle, l'église paroissiale Saint Pierre, en partageaient la propriété avec la Communauté de Simiane-lès-Aix nous avions alors mentionné que l'Abbaye de Saint Victor de Marseille détenait également des droits sur la paroisse.

Celle-ci, en effet, avait été donnée au XI^{ème} siècle par son fondateur à l'abbaye bénédictine aux termes d'un acte conservé dans le cartulaire de Saint Victor, c'est-à-dire dans le recueil des titres relatifs aux biens et aux droits de l'abbaye⁽¹⁾. Les abbés de Saint Victor, qui de ce fait nommaient les curés et percevaient la dîme en étaient les « décimateurs ». A Simiane, comme dans d'autres « prieurés ruraux » de l'abbaye, le curé n'en était que le représentant, le vicaire, et ne pouvant percevoir personnellement la dîme, recevait une rémunération fixe sous forme de salaire, appelée « portion congrue ». La perception de la dîme entraînait cependant pour le décimateur des obligations, notamment, nous le verrons plus loin, celle de participer à l'entretien de certaines parties du bâtiment.

À la veille de la Révolution, le chapitre de Saint Victor, tirait de Simiane un revenu de 4 921 livres et le prieuré de Saint Germain « rendait » 1 840 livres⁽²⁾. Le montant de la portion congrue versée au vicaire devait certes s'imputer sur ce revenu, mais pour permettre d'apprécier ces chiffres, il suffit de signaler, comme nous le verrons plus loin, que le coût de reconstruction de l'église devait initialement ne pas excéder 23 553 livres.

Il nous faut encore mentionner deux importants personnages qui, sans intervenir financièrement, ont encadré la reconstruction de l'église : il s'agit de l'Intendant et de l'Archevêque.



Charles Jean-Baptiste des Gallois de la Tour
Gravure A. Dupré (Source Numista)

L'Intendant du Roi était Charles Jean-Baptiste des Gallois de la Tour (1713-1802) qui a exercé cette charge de 1744 à 1790. Il était à la tête de la Généralité de Provence dont le ressort se confondait avec celui du Parlement d'Aix. Les attributions des Intendants, proches de celles des préfets actuels étaient essentiellement administratives et fiscales. Le siège

de l'Intendance était à Aix, rue de l'Intendance, actuelle rue Maréchal Joffre, à l'Est du Cours Mirabeau. C'est là que Monsieur, comte de Provence, frère du Roi, futur Louis XVIII, fut reçu à dîner en 1777. Comme nous le verrons, rien de ce qui eut trait à la reconstruction de l'église n'a échappé à l'administration de l'Intendant.

L'archevêque d'Aix en Provence eut, semble-t-il, un rôle moins important. Jean-de-Dieu, Raymond de Boisgelin de Cucé (1732-1804), qui a occupé le siège d'Aix de 1771 à 1790 et qui était également de droit président des États de Provence, l'instance régionale qui votait les impôts, est cependant intervenu à diverses reprises, notamment pour s'assurer de la continuité du culte pendant les travaux de reconstruction de l'église.



Monseigneur de Boisgelin

Photo de gravure Caillol duval 2004

Ayant ainsi présenté les diverses personnes qui ont eu à se prononcer tant sur l'opportunité que sur les modalités de la reconstruction de l'église, nous pouvons aborder le cours sinueux des événements qui l'ont précédée et les péripéties qu'a connu ensuite son exécution.

Yves RICHELME
pour le Comité paroissial
de recherches historiques

(1) Charte consultable sur la base Telma « Les chartes originales antérieures à 1121 ; n° 4254 et 4179 »
(2) Encyclopédie des Bouches du Rhône 1933 - Tome XV Monographies communales

Benoît et Charly, nos anciens séminaristes, tiennent à témoigner de leur vécu dans notre paroisse.

Chère paroisse de Simiane,



Je rends grâce à notre Seigneur Jésus et à notre Père du ciel, de m'avoir envoyé dans votre beau village pendant ces trois ans. D'abord parce que j'ai été envoyé auprès de l'abbé Bastien. J'ai découvert avec lui ce qu'est un prêtre. En adorant le Seigneur et en Le priant pour les paroissiens tous les jours ; comme le Christ Jésus intercède pour nous sans cesse auprès du Père. En l'accompagnant visiter les malades et les familles en deuil ; comme le Christ qui compatit et porte nos croix avec nous. En l'écoulant enseigner et prêcher l'Évangile ; comme le Christ qui nous enseigne la Vérité, Lui qui est la Vérité qui change nos vies. En le voyant donner

les sacrements, donner Jésus dans la Sainte eucharistie ; pour que le Christ rejoigne et sauve chacun de nous. En le voyant soucieux que chacun participe au salut de son frère par la prière, par une vraie fraternité dans la paroisse, par les services rendus ; comme le Christ Jésus, qui nous apprend à aimer comme Il aime, afin que par notre témoignage, le royaume de Dieu embrase l'univers !

Je rends aussi grâce à Dieu, pour toutes les personnes rencontrées. Vous êtes de magnifiques œuvres d'art du Seigneur ! Je pense en particulier aux jeunes du catéchisme du dimanche matin, et leur soif de découvrir Dieu ; aux jeunes de l'aumônerie chez qui j'ai parfois décelé un vrai désir de vivre d'une façon plus haute, plus vraie. Je me rappelle de quelques belles discussions... N'ayez pas peur, les jeunes, de vous intéresser à ce qui compte vraiment : Dieu, la Vérité, la défense des plus faibles, des enfants à naître et de nos anciens, apprendre à aimer selon l'Évangile, à se sacrifier pour ceux qu'on aime...

Merci, vous tous, pour vos sourires, pour l'amour fraternel entre vous, vos services, vos magnifiques soupes au pistou, et j'en passe... Merci pour ces trois ans durant lesquels j'ai grandi avec vous. Continuez à croître dans la sainteté, à vous convertir pour mieux suivre Jésus ! Aimez-vous et supportez-

-vous les uns les autres, prenez soin de ceux qui souffrent ou qui sont seuls !

Cherchez la Vérité sans crainte, parce qu'elle libère ! Faites confiance à Dieu et vivez en tout pour Lui, en fonction de la vie du monde à venir ! Il est notre Sauveur et le Roc de nos vies. Qu'Il vous bénisse et vous garde, Sa famille de Simiane.

Priez pour moi, je prie Marie notre tendre Mère pour vous.

+Benoît de GARIDEL-THORON



L'expérience vécue à Simiane a été riche à bien des égards.

Riche par les relations : c'est vous, chers paroissiens, qui avez contribué à ma formation. Une vie simple, familiale, avec ses hauts et ses bas, mais surtout vécue sous le regard de Notre Seigneur.

J'étais envoyé dans cette paroisse pour me former et pour donner de mon temps à votre service. Pourtant, j'ai eu

l'impression que c'était l'inverse : que c'était vous qui me donniez de votre temps et que vous me formiez sans même vous en rendre compte. Pour cela, je vous remercie infiniment.

Les week-ends passés parmi vous ont été pour moi une véritable respiration au cœur de ma semaine de séminariste. Tout ce que j'ai appris à vos côtés me servira ici, à Hyères, où je suis en stage, et, si Dieu le veut, tout au long de ma vie de prêtre.

Quitter Simiane a sans doute été l'une des choses les plus difficiles de mon année. Mais vous ne m'appartenez pas et je ne vous appartiens pas : nous appartenons uniquement au Seigneur Jésus. C'est à la fois la richesse et la pauvreté du prêtre diocésain.

Soyez-en certains, chers paroissiens : chaque fois que je revêtirai mon aube, j'aurai une pensée et une prière pour vous tous. Restons unis dans le Christ.

Je vous dis à bientôt. Soyez saints.

Charly POLLET

La commission immobilière vous informe

Le Bastidon

Après une interruption de travaux cet été, le chantier de construction du bastidon a retrouvé une activité soutenue depuis le mois de septembre avec l'intervention des charpentiers.

Les élévations en structure bois, ainsi que la charpente sont à ce jour terminées. La toiture sera posée dans la semaine à venir. (voir ci-contre)

Dès le mois de novembre, les huisseries seront posées, cela permettra alors au corps d'état du second œuvre, d'intervenir pour réaliser l'isolation et les aménagements intérieurs.

La souscription ouverte pour financer une partie des travaux, continue de motiver les paroissiens, et nous les remercions très chaleureusement.

Néanmoins nous devons accentuer notre mobilisation pour atteindre notre objectif de 60 000 € de participation et nous comptons sur vous tous. Merci à tous !



Rentrée du catéchisme

C'est avec une grande joie que les catéchistes, Alexandre, Axelle, Josselyne et Manon, ont repris ce dimanche 21 septembre de 9h30 à 11h45, le chemin du Kt pour retrouver une vingtaine d'enfants très attentifs. Belle année de catéchisme à tous ceux qui veulent nous rejoindre, les places ne sont pas comptées !



À vos agendas !



- **Samedi 18 et dimanche 19 octobre** : Pèlerinage d'octobre aux Saintes-Maries-de-la-Mer
- **Du 20 au 24 octobre** : Pèlerinage des lycéens à Assise
- **Du 24 au 27 octobre** : Pèlerinage de la *Nacioun Gardiano* à Lourdes



- **Samedi 1^{er} novembre à 10h30** : Fête de la Toussaint
- **Dimanche 2 novembre à 10h30** : Messe pour les défunts avec procession au cimetière
- **Samedi 15 novembre** : Journée jubilaire pour notre doyenné
- **Dimanche 16 novembre à 10h30** : Messe animée par les enfants de l'aumônerie

Baptêmes à venir

Dimanche 12 octobre

- Alba GARGUILO
- Celaya LECLERC

Dimanche 16 novembre

- Adrien BELTRANDO

Mariage à venir

Samedi 8 novembre

- Jean-Raoul MOULLARD & Audrey SPIZZICA

Donnons du lustre à notre église !

Il y a quatre ans, maintenant, nous installions la paire de lustres retrouvée dans la vieille sacristie et restaurée grâce au soutien des paroissiens. Cette année, la famille Mihière a offert (et électrifié !) trois beaux lustres à pampilles pour la nef et les deux transepts, comme c'était le cas il y a quelques décennies, d'après les anciennes photos de l'église.

Un grand merci pour ce don... éclairé ! Cela donnera une lumière joyeuse et chaleureuse à nos assemblées. Mais il faut pour cela que notre commune passe la commande des travaux de suspension des câbles depuis la charpente et d'électricité aux normes pour leur raccordement. Nous la remercions par avance de ce travail que nous espérons très prochain pour bénéficier de cette lumière renouvelée pour Noël !

Le retable de Sainte Marie-Madeleine

N'oubliez pas de voir l'exposition photographique sur la spectaculaire restauration du retable baroque de Jésus ressuscité avec Sainte Marie-Madeleine !

Réalisée pour les journées du patrimoine, vous pouvez venir la découvrir tous les jours dans notre église, à l'emplacement du retable en restauration, dans le collatéral Nord.

Léguer à l'Église sans léser sa famille, c'est possible !

Lorsque l'on n'a pas d'enfants, aucun intérêt à ne pas le faire !

Différentes solutions existent pour léguer à l'Église sans léser sa famille : testament, assurance-vie... Vous pouvez, en toute confidentialité demander plus de renseignements au 04 42 17 58 15 ou par mail : legs@catho-aixarles.fr

Faire donation, léguer à l'Église catholique, c'est lui donner pour l'avenir les moyens matériels de poursuivre sa mission d'évangélisation, d'éducation, de charité, de communion entre les hommes, de prières.

C'est également un geste de simple gratitude : de l'Église j'ai reçu, à Elle je redonne !

Le diocèse est habilité à recevoir des legs, donations et assurances-vie par la voie de l'Association diocésaine d'Aix et Arles qui est totalement exonérée de droits de succession. Les legs, donations et assurances-vie sont des ressources essentielles pour la vie matérielle de l'Église et pour financer des projets, près de chez vous dans votre paroisse

EXEMPLE

En recourant au legs universel avec legs particulier, vous transmettez le même patrimoine à vos proches. Seule la part des droits de succession prélevés par l'État diminue au bénéfice de l'Église. Prenons le cas de Marie, ayant pour seule famille un neveu à qui elle souhaite léguer l'entière part de son patrimoine qui s'élève à 60 000€, tout en sachant que les droits de succession pour un neveu sont de 55%.

Marie lègue directement à son neveu



L'État prend
33 000€ de droits
de succession
Son neveu reçoit
le restant 27 000€

Marie institue l'Église comme légataire universelle, avec charge de reverser 45% net de frais et droits de son patrimoine à son neveu.



Son neveu recevra la
même part de 27 000€
L'Église recevra 33 000€

Paroisse catholique Saint-Pierre-ès-Liens

4 route de Mimet
13109 Simiane-Collongue
04 42 22 62 33

Courriel : paroisse.simiane@gmail.com
<https://www.paroissedesimiane.fr>



Retrouvez-nous sur Facebook à la page Paroisse de Simiane !



[paroisse_de_simiane](https://www.instagram.com/paroisse_de_simiane)